

Remise du prix Swiss Track 2014

Voici l'hymne officiel de la Street Parade 2014

«Enjoy the Dancefloor» du producteur zougois Mike Schuhmacher est l'hymne officiel de la Street Parade 2014. Le morceau a été récompensé dans le cadre du concours Swiss Track 2014. A cette occasion, le prix «Electronic Music Track 2014», sélectionné par un jury de sept personnes, a été décerné au duo «Pixie Paris» pour sa chanson «Es Rappelt Im Karton».

Zurich, le 21 mai 2014 - Pour la sixième fois déjà, les gagnants du prix Swiss Tracks ont fêté leur victoire dans le club zurichois Mascotte. Ce concours de composition de musique électronique a été créé en 2009 par l'association Swiss Parade et la SUISA. Cette année, la grande nouveauté a consisté en la distinction de deux catégories: l'«Electronic Music Track 2014» et l'hymne officiel de la Street Parade 2014. Les exigences pour chaque prix étaient différentes: l'hymne devait être un morceau dansant, entêtant, avec une composante vocale et adapté à une diffusion radio. La seconde catégorie était consacrée à des morceaux innovants et visionnaires, à l'écriture unique. Près de 80 participants ont soumis plus de 100 morceaux et ont apporté une preuve de l'impressionnante diversité de la scène électronique suisse.

Schuhmacher et Pixie Paris

L'hymne officiel de la Street Parade 2014 est signé par le compositeur zougois Mike Schuhmacher. Le producteur et compositeur, qui se produit sous le nom de «Schuhmacher», fait partie des valeurs montantes de la scène internationale. Il n'en est pas à ses débuts et a déjà produit de nombreux artistes de premier plan. «Je suis très heureux d'avoir contribué, avec ce morceau, à la plus grande manifestation de musique électronique en Suisse», a-t-il déclaré. La récompense remise à l'hymne vainqueur s'élève à 2000 francs. Le morceau accompagne désormais les campagnes publicitaires de la Street Parade.

Le prix de 5000 francs pour l'«Electronic Music Track 2014» a été remis au duo «Pixie Paris» pour la chanson «Es Rappelt Im Karton». Pour Cindy, la Belge installée à Hambourg et Matete, le Winterthourois, le duo Pixie Paris est «un nouvel exemple réussi de l'entente entre les peuples européens». Le prix d'encouragement de 1500 francs dans la catégorie «The Electronic Music Track 2014» a été remis à Faux Tales alias Timo Loosli pour sa chanson «Aeon». Toutes les dotations ont été financées par la FONDATION SUISA. Grâce au concours Swiss Track, la FONDATION SUISA encourage la composition de musique électronique en Suisse.

Pour découvrir ces morceaux, rendez-vous sur: www.streetparade.com

Le jury de Swiss Track 2014

Alain Monod, auteur, compositeur, interprète
Alex Zullo, producteur de musique et remixeur italien
Emmanuelle Dorsaz, organisatrice d'événements arts/danse/mode
Gary Berger, compositeur, doyen de la Zürcher Hochschule der Künste
Rachel Strassberger, directrice de label
Stefan Epli, président de l'association Street Parade
Urs Schnell, directeur de la FONDATION SUISA

Pour en savoir plus sur la Street Parade: Stefan Epli, +41 44 350 71 00

SUISA / FONDATION SUISA

Urs Schnell, directeur FONDATION SUISA, +41 21 614 32 70



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



À propos de la SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, paroliers et éditeurs de musique de Suisse et du Liechtenstein. Parmi ses quelque 30 000 membres, elle compte des créateurs musicaux de tous les genres. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente le répertoire musical de deux millions d'auteurs du monde entier. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 80 000 clients. Avec environ 200 collaborateurs à Zurich, Lausanne et Lugano, SUISA réalise un chiffre d'affaires de plus de 140 millions de francs. Organisation à but non lucratif, elle répartit les revenus de licences aux auteurs et éditeurs de musique, cela après déduction de ses frais d'administration.

www.suisa.ch/fr

À propos de la FONDATION SUISA

La FONDATION SUISA reçoit ses fonds sous forme d'une allocation annuelle de 2,5% des recettes récoltées par la SUISA au titre des droits d'exécution et de retransmission en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein.

Depuis 1989, la FONDATION SUISA encourage la création musicale de tous les genres. Dans ce but, elle soutient des projets de compositeurs suisses, ainsi que les activités des maisons d'édition musicale qui encouragent la création musicale de compositeurs suisses. Par ailleurs, elle publie et distribue des anthologies de disques comprenant tous les genres de musique, de telle sorte qu'un éventail aussi large que possible de la création musicale soit représenté. Dans le cadre de ses tâches, elle mène également des actions de promotion pour la musique suisse, tant en Suisse qu'à l'étranger, notamment par l'organisation de stands aux salons professionnels de la branche.

www.fondation-suisa.ch/fr